

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

An, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — ... 10 » — 13 »
Trois mois, — ... 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou refusés, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois seront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés avec une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{rs} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les dépêches de Turin démentent les bruits de défection politique recueillis par un journal de cette ville.

Les rumeurs relatives à la négociation d'un nouvel emprunt italien sont également démenties.

On assure à Turin que M. Massimo d'Azeglio prendra la parole au Sénat en faveur de la convention du 15 septembre.

Le ministère est décidé, d'après la *Perseveranza*, de Milan, en présentant le projet de loi pour la fixation du nouveau siège du gouvernement à Florence, à faire une question de cabinet du choix de cette ville.

Un des députés italiens les plus connus, M. Boggio, vient de publier à Turin une brochure intitulée : *Florence, est-ce Rome ?*

La réponse se trouve dans la question même, et M. Boggio n'a pas de peine, en effet, à montrer que la convention du 15 septembre, c'est la renonciation à Rome. C'est à ce point de vue qu'il la combat et qu'il espère qu'elle sera rejetée par le Parlement.

L'*Unita italiana*, du 14 octobre, dit que Florence ne doit pas être un relais où l'on changerait de chevaux pour aller à Rome. Florence, dit ce journal, sera la fin, le but du voyage ; c'est là que l'Italie s'arrêtera.

L'*Italia militara* croit savoir que le roi a si-

gné un décret d'amnistie pour les prisonniers d'Aspromonte.

On mande de Rome, le 15 octobre :

Les gendarmes pontificaux ont exécuté, de concert avec les soldats français, d'importantes opérations contre les brigands. Cinq individus de la bande qui a assassiné des gendarmes français sur le territoire d'Ascoli, ont été arrêtés. Vingt-six gendarmes ont attaqué une grosse bande de brigands qui avait volé 250 moutons. Bon nombre de ces malfaiteurs ont été blessés.

Un journal de Vienne avait affirmé que, dans un conseil des ministres tenu ces jours-ci, le comte de Rechberg avait combattu l'idée d'une entente avec la France. Le gouvernement s'est empressé de faire démentir cette assertion dans la *Correspondance générale* qui s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :

« Un journal de Vienne, en discutant des questions de finances, a fait remarquer que M. le comte de Rechberg a combattu dans le conseil des ministres l'idée d'une entente avec la France. On nous affirme, de la manière la plus positive, que ce journal, qui se prétend ainsi informé de ce qui se passe au conseil, s'est livré à des assertions tout-à-fait controuvées. »

L'*Abend-Post* qui, comme on sait, est l'organe quasi-officiel du ministère, reproduit ces quelques lignes.

On a beaucoup remarqué cette rectification immédiate. Elle est devenue, dans la presse viennoise, l'objet de nombreux commentaires et l'opinion publique en a été subitement impressionnée.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce, d'après une correspondance de Turin, que la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne a été annoncée officieusement au cabinet de Turin par le secrétaire qui dirige intérimairement la légation espagnole.

Nous laissons, bien entendu, à la *Gazette d'Augsbourg*, l'entière responsabilité de cette nouvelle.

Un télégramme de Vienne emprunté à la *Nouvelle Gazette de Francfort* annonce que la reconnaissance de l'Italie a été discutée en conseil des ministres. Le parti qui veut une entente avec le cabinet des Tuileries gagne en influence.

M. Gladstone a prononcé, à Manchester, un discours dans lequel il considère, avec une vive satisfaction, la convention franco-italienne. M. Gladstone dit que cet acte a consolidé la liberté et l'unité de l'Italie et qu'il a une importance incalculable.

Les Prussiens ne négligent aucun moyen pour battre en brèche la popularité du duc d'Augustenbourg dans les duchés. Quant au parti national, il est complètement découragé. Les populations ont cessé de lui obéir, mais elles persistent, non sans raison, à l'accuser d'avoir conduit le pays à l'abîme, dans l'intérêt égoïste d'une caste. Elles n'aiment assurément pas la Prusse, mais elles ont avant tout horreur de l'état de trouble et de souffrance où elles se trouvent aujourd'hui, et il pourra bien arriver qu'entre ces deux maux elles choisissent le moindre.

La conférence a tenu, le 15, sa onzième séance. La *Correspondance générale* croit que les plénipotentiaires n'auront plus besoin que d'un court délai pour déterminer leur tâche difficile et compliquée. La conclusion de la paix aura probablement lieu avant la fin d'octobre.

La *Nouvelle Presse libre* croit savoir que le Danemark a dû adhérer, dans sa séance d'hier, aux propositions de la commission instituée pour la délimitation de la frontière ; dans ce cas, cette question serait vidée conformément aux stipulations des préliminaires de paix.

L'*Europe* a reçu de Tunis un télégramme qui lui donne les nouvelles suivantes :

« Un grand combat a été livré par les troupes du bey, et les insurgés ont subi une grande défaite. Les insurgés ont eu beaucoup de morts et ils ont laissé un grand nombre de prisonniers entre les mains des soldats du bey. Le camp du général Zarak a déterminé la fuite et la dispersion des rebelles, qui demandent aujourd'hui à se soumettre aux volontés du bey. »

L'importante ville de Suze, rendue à la liberté et à l'activité commerciale, est au pouvoir du bey.

Ces renseignements sont confirmés par une dépêche de Messine.

La malle du Levant apporte des lettres d'Athènes du 7 octobre. Il y est question d'une dépêche du comte Russell déclarant que l'Angleterre ne reconnaît pas en Grèce de parti anglais, et qu'elle condamne toute démon-

FEUILLETON.

7

L'ILE DES CYGNES.

(Suite.)

Cette menace dissipa comme par enchantement le flot de causticité répandu sur le visage d'Ornulph. Sa voix changea tout-à-coup d'expression, elle reprit son timbre habituellement grave et solennel.

— Vous avez tort de vous fâcher, Wilhelmine, dit-il. Ma plaisanterie était innocente. Je n'y ai mis, vous le savez, aucune malice. Ah ! poursuivit-il en s'efforçant d'articuler un soupir, si vous saviez ce que je sais, vous comprendriez qu'à moins d'être fou, je ne puis m'inquiéter...

Il n'acheva pas, Wilhelmine le considéra d'un air inquiet.

— Que savez-vous donc ? lui demanda-t-elle, et que comprendrais-je, si...

Le major parut hésiter, puis il reprit en secouant la tête avec une affectation de pitié :

— Vous comprendriez que je ne puis sérieusement m'inquiéter de vos rencontres sur l'eau ou dans l'île de ce pauvre Hermann Wrangel. Hélas ! si jeune, si

beau, si riche qu'il soit, comment serait-il un concurrent dangereux ? La science vient de prononcer contre lui une sentence terrible.

Les avirons, que Wilhelmine tenait suspendus, lui échappèrent des mains ; ils s'enfoncèrent bruyamment dans l'eau.

— Une sentence terrible ! balbutia-t-elle d'une voix oppressée. Que signifie cela ?

— Cela signifie qu'Hermann a une hypertrophie du cœur.

Wilhelmine tressaillit ; un brouillard épais éteignit l'éclair de son regard ; une pâleur nerveuse chassa le rose pourpré de ses lèvres.

— Parlez-vous sérieusement ? reprit-elle avec effort. C'est impossible. Ce jeune homme a sans doute une constitution délicate ; mais il s'en faut qu'il paraisse gravement atteint.

— Les apparences trompent, chère enfant. Interrogez le docteur Savarus ; il vous répètera ce qu'il m'a dit à moi-même : ce jeune homme n'a pas un an à vivre.

Un accès de douleur, joint à un redoublement de stupeur paralyssa la voix et le geste de Wilhelmine. Elle demeura muette et immobile, tandis que son tuteur lui expliquait complaisamment les effets

inévitables de l'affection morbide qu'il venait de signaler.

— L'épaississement de l'organe de la sensibilité, ajouta-t-il froidement, est arrivé, au dire du docteur, à la période où nul remède humain ne saurait être efficace. Dès lors, il a été facile de calculer, à quelques jours près, le moment où le cœur, étouffé, cessera de battre. Bien entendu, on n'a pu tenir compte des accidents imprévus qui seraient de nature à en hâter l'extinction.

— Taisez-vous, soupira Wilhelmine en exhalant un sanglot. Je souffre ! L'idée que ce jeune homme, si vivant, et que j'ai vu si bon, est déjà marqué du sceau funèbre, me navre jusqu'au fond de l'âme. Ah ! par grâce, mon tuteur, taisez-vous ! vos paroles me font horriblement mal !

L'agitation de Wilhelmine effraya le major. Il craignit une crise. Il se repentit de n'avoir pas été plus mesuré dans les termes dont il s'était servi pour annoncer à sa pupille l'état désespéré d'Hermann Wrangel.

— Cette fille terrible, pensa-t-il, en s'efforçant de la calmer, est capable de m'échapper avant l'heure, et, comme me l'a dit Savarus, de succomber dans un subit ébranlement des organes, de s'éteindre, en un

mot, dans un spasme. Décidément, il importe de ménager ses forces, de supporter ses caprices.

Lorsqu'il crut avoir dissipé les pensées lugubres de sa pupille, il regagna le kiosque et la laissa libre d'agir à sa fantaisie. Restée seule, elle renonça d'abord à sa promenade, voulant éviter la rencontre de l'infortuné.

— A sa vue, se disait-elle, j'aurais peine à contenir le sentiment de pitié qu'il m'inspire. Ma physionomie serait peut-être une révélation pour lui.

Mais comme elle allait mettre pied à terre et qu'elle envoyait à l'île un adieu dans un regard, elle aperçut les deux cygnes, à mi-chemin, immobiles, la tête tendue vers elle. Ces oiseaux, étant un peu sauvages, s'approchaient rarement des habitations. Ils semblaient dire de loin à la jeune fille : — Nous avons fait pour te voir plus vite la moitié de la course ; nous attendons que tu fasses l'autre. Pourquoi ne viens-tu pas ? Est-ce que tu nous abandonnes ? — Ce muet appel lui remua le cœur. Elle reprit place dans sa petite barque, agita vivement ses rames, et rejoignit bientôt ceux qu'elle nommait ses amis. Comme toujours, ce fut une grande joie pour eux d'être près de Wilhelmine. Ils évoluèrent gra-

tration anarchique. La dépêche ajoute qu'au besoin l'Angleterre prendrait, de concert avec la France et la Russie, des mesures efficaces pour affermir l'ordre public et la nouvelle dynastie.

Nouveau changement à vue en Amérique.

Les confédérés, dont on représentait encore la position comme désespérée, ont fait éprouver aux fédéraux des défaites qui ont excité une vive impression à Washington et à New-York.

Le correspondant spécial du *Times* mande de New-York, à la date du 5 octobre :

• L'aile droite et l'aile gauche de l'armée de Grant conservent toujours la même position.

• La perte des fédéraux au nord de la rivière James et au sud-ouest de Pétersbourg, dans les journées de jeudi et de vendredi, a été de 4 à 6,000 hommes. Dans ce nombre figurent deux généraux et un grand nombre d'officiers.

• Les efforts tentés pour enlever la seconde ligne de retranchements confédérés ont été repoussés avec de grandes pertes pour les assaillants. Les confédérés de leur côté ont été repoussés dans leurs tentatives ayant pour objet de reprendre les positions qu'avaient conquises les fédéraux.

• Le bruit court à Washington que l'armée de Grant a éprouvé un grand désastre.

• Des correspondances du quartier-général de Sheridan confirment la nouvelle de la défaite des fédéraux à Bronn's Cap.

• On assure que Longstreet a rallié Early avec 20 mille hommes, et qu'il a pris le commandement.

• Les communications de Sheridan sont presque entièrement au pouvoir des confédérés.

• On est sans nouvelles de Sherman depuis trois jours. Forrest a sommé Dalton, en Georgie, de se rendre. Il annonce officiellement la prise d'Athènes; il a fait sept mille prisonniers et s'est emparé d'un matériel considérable.

• Price recrute largement dans le Missouri.

• Les conscrits fédéraux désertent en masse et viennent le rejoindre.

Les journaux d'Algérie ont reçu la communication suivante sur l'expédition dans le Sud :

A la suite des combats des 30 septembre et 2 octobre, livrés par le colonel de Lacroix aux insurgés, ceux-ci se sont dispersés en remontant vers le Zahrez. M. le général Yusuf a pris des dispositions pour les poursuivre.

Atteints dans les environs du puits artésien qui porte le nom d'Aïn-Malakoff, par les troupes du général Liebert et par les colonnes légères du colonel Guiomar et du colonel Margueritte, les fuyards ont éprouvé des pertes considérables. On estime les prises à 3,000

chameaux, 30,000 moutons et une grande quantité de bœufs.

Plusieurs tribus de la subdivision d'Aumale, qui avaient rejoint les révoltés du Hodna, ont repris depuis ces combats leurs campements habituels.

Dans la province d'Oran, Si Lala, oncle du marabout Si-Mohamed-Ould-Si-Hamza, appelé par les Beni-Maten et les Ouled-Balagh, a fait dans le Tell une pointe audacieuse. Il est venu attaquer le village de Sidi-Ali-Bel-Abbès. Le village étant ouvert a été incendié; mais l'ennemi n'a pu s'emparer du caravansérail, défendu par un détachement du 17^e de ligne. Six colons, qui avaient refusé de se réfugier dans le caravansérail, ont été tués.

Le pénitencier de Bou-Karressis, les villages de Sidi-Hassen, de Sidi-Khaled, la ville de Sidi-Bel-Abbès étant gardés par nos troupes, l'ennemi a remonté la Mekerra. Les environs de Sidi-Bel-Abbès sont rentrés dans le calme.

M. le général Deligny a dépassé Kheneg-el-Souk, situé au nord de Geryville.

Dans l'extrême sud de la province de Constantine, le caïd de Tougourgt, Sidi-Ali-Bey, a combattu une bande de pillards composée de Touareg et de Chambaa, montés sur des mehara.

Cette bande a été mise en fuite, a perdu 21 hommes et eu 40 blessés.

(Communication officielle).

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

M. de Bismark, qui est à Biarritz, est attendu mardi à Paris.

L'arrivée de cet homme d'État précédera très-probablement le départ de l'Empereur Napoléon III, qui doit se rencontrer à Lyon, avec l'Empereur de Russie.

Le czar et son auguste épouse seront accompagnés de trois de leurs enfants, la princesse Marie, le grand-duc Serge et le grand-duc Paul.

Leur suite se composera de treize personnes, parmi lesquels se trouvent le comte d'Olgorouki, ancien ministre de la guerre, et le comte d'Aidelberg, aide-de-camp général.

La *Presse*, de Vienne, publie un télégramme de Paris, d'après lequel cette rencontre aurait lieu le 19.

Le czar serait accompagné du prince Gortschacoff.

— Le préfet des Alpes-Maritimes est arrivé le 15 à Paris. Il vient prendre probablement des instructions relatives au séjour de LL. MM. l'empereur et l'impératrice de Russie à Nice.

On pense que M. le préfet accompagnera Leurs Majestés.

— Le bataillon de chasseurs à pied de la

garde impériale, fort de 600 hommes, et commandé par le comte de Geslin, est parti pour Nice par le chemin de fer de Lyon, afin de faire un service d'honneur auprès de l'empereur et de l'impératrice de Russie, pendant leur séjour dans cette ville.

— M. le général de Montebello, commandant en chef du corps d'occupation à Rome, a quitté Paris hier pour retourner à son poste.

— On assure que par suite de la recrudescence du mouvement insurrectionnel en Algérie des renforts doivent très-prochainement être embarqués. Plusieurs bâtiments sont en rade, prêts à partir pour cette destination.

— Il est question de creuser enfin le canal qui mettrait la Méditerranée en communication avec le lac de Borre, près de Marseille. Il y aurait là un port admirable, immense et à l'abri du mauvais temps aussi bien que des coups de l'ennemi.

— On lit dans le *Manchester courier* :

On a reçu à Manchester la nouvelle de la mort de Jules Gérard, le célèbre voyageur, plus connu sous le nom de Tueur de lions. Il s'est, dit-on, noyé dans la rivière Yong, à 120 milles de Sierra Leone. La nouvelle a été transmise par les facteurs de M. Ellis Edwards.

Chronique Locale.

La semaine dernière un nombreux concours de parents et d'amis étaient réunis autour d'un cercueil qui renfermait les restes d'un jeune compatriote, M. Georges Marquis, maréchal-des-logis au 2^e lanciers, mort à Senlis des suites d'une chute de cheval.

Ce fatal événement a plongé dans le deuil le régiment entier, où chacun était un ami pour le jeune Marquis. Soldats, sous-officiers et chefs se sont fait un devoir d'accompagner son cercueil à la gare de Senlis, d'où il était dirigé sur Saumur, et, avant de le quitter, un jeune sous-officier a exprimé les regrets du régiment et dit un dernier adieu au nom de tous à son camarade.

Ces regrets ont été également unanimes dans notre ville, et chacun a déploré le sort de cet infortuné jeune homme qui devait incessamment rentrer parmi nous dans la vie civile.

Voici les paroles d'adieu du jeune lancier que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.

« Messieurs,

» Au moment où la tombe va se refermer sur ces froides dépouilles, qu'il me soit permis d'exprimer la douleur qui nous étreint en présence d'un malheur si inattendu.

» Il y a quelques jours à peine, Georges Marquis, dans toute la force de la jeunesse,

plein d'espérance et d'avenir, était au milieu de nous, nous entretenant de ses projets, joyeux de rejoindre un frère et un ami, envisageant d'un œil assuré la nouvelle carrière qui s'ouvrait pour lui.

» Il devait ne laisser parmi nous que le souvenir d'un bon camarade, d'un cœur loyal et franc, d'une âme d'élite créée pour aimer et se faire aimer, d'un esprit qui force l'amitié et impose la sympathie.

» Sa mort prématurée va ajouter, aux regrets de quitter un bon camarade, cette tristesse qui serre le cœur, lorsqu'on se reporte à une séparation qui devait être joyeuse et qui est pleine de larmes. Soldat, il mérita l'estime de ses supérieurs; sous-officier, il sut gagner l'affection de ses inférieurs et la bienveillance de ses supérieurs; rentré dans la vie civile, après un service exemplaire, il aurait su, avec ce même cœur qui le distinguait, se créer une position pleine d'honorabilité et paraître aussi bon citoyen qu'il avait été bon soldat.

» Dieu en avait disposé autrement; frappé au milieu de nous, il n'a pu reconnaître ses camarades qui se pressaient chaque jour autour de son lit de souffrance. Si cette satisfaction nous a été enlevée, si son frère même n'a pu lui adresser que de muets adieux, songeons qu'il n'aura pas eu la douleur d'envisager en mourant ce riant avenir qui se brisait pour lui, et la mort qui venait de l'arracher à ses espérances; songeons que, comme tant d'autres braves jeunes gens arrêtés dès les premiers pas dans une carrière nouvelle, son malheur n'impose à tous que des regrets sincères, et qu'aucune arrière-pensée ne diminue l'amertume de notre douleur.

» Repose en paix, Marquis; tes camarades, tes amis, tes chefs eux-mêmes, en t'adressant ces derniers adieux, n'oublieront pas ton loyal caractère et ta franchise; ton souvenir demeurera gravé dans nos cœurs.

» Puisse notre sympathie adoucir la douleur de ton malheureux frère. Puisse-tu entendre et voir, du séjour où tu reposes, tes compagnons réunis dans une même pensée, autour de la tombe, t'envoyer ces dernières preuves de leur amitié.

» Adieu, Marquis!... Adieu.

Par décret impérial en date du 1^{er} octobre, M. Paul Taureau a été nommé notaire à la résidence de Doué, en remplacement de M. Cesbron, démissionnaire en sa faveur.

M. Taureau a prêté serment le 15 de ce mois à l'audience du tribunal civil de Saumur.

La 2^e batterie du 1^{er} régiment d'artillerie (1 officier et 80 hommes), allant de Port-Vendres à Cherbourg, passera à Saumur le 23 octobre, où elle séjournera.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :
Le 10 de ce mois, vers les neuf heures du

ciousement autour d'elle, gonflant leur plumage, se disputant ses caresses, effleurant doucement de leur bec son visage et ses mains. Wilhelmine commençait à oublier au milieu d'eux ses tristes préoccupations. Mais elle ne remarquait point que sa barque glissait au gré de quelques bouffées de vent, ainsi que d'un courant déterminé par le jet rapide de plusieurs sources à fleur d'eau, et qu'elle était insensiblement portée dans la direction de l'île. Quand elle s'en aperçut, elle n'en était plus qu'à une faible distance. Par un brusque mouvement, et dans le but de remonter le flot, elle saisit ses avirons, mais elle en brisa un en faisant un effort pour le dégager des herbes qui s'étaient enroulées autour de la palette. Dès lors toute résistance lui devint impossible; la vague entraîna sa barque dans le bassin même de l'île et l'échoua contre un bateau amarré au milieu des joncs. Dans ce bateau, un jeune homme se tenait assis; Wilhelmine reconnut en tressaillant Hermann Wrangel.

Après s'être mille fois répété qu'il fuirait l'approche de la phthisique, Hermann avait fini par s'aventurer sur le lac et n'avait pu résister à la tentation d'aborder à l'endroit où il avait quelque chance de voir venir celle qu'il ne voulait plus rencontrer. Ils

se saluèrent gravement, avec une sorte de contrainte douloureuse, quoiqu'ils s'efforçassent de maîtriser les navrantes pensées qui assaillaient alors leur esprit. Puis ils se regardèrent fixement l'un après l'autre, comme pour saisir le symptôme fatal sur la physionomie de chacun d'eux. Le silence devenait embarrassant; Hermann le rompit.

— Vous avez cassé l'une de vos rames, observa-t-il en affermissant sa voix, voulez-vous permettre que je l'arrange tant bien que mal? J'ai tout ce qu'il faut pour cela dans un coffre de mon bateau.

Sans prononcer une syllabe, car elle se sentait encore trop émue pour parler, Wilhelmine lui tendit les débris de son aviron. Le jeune homme prit un marteau, des clous, de la ficelle, et se mit au travail. Toujours muette et pensive, sa compagne, par un sentiment de pudeur virginale et aussi dans la crainte de laisser voir son trouble, s'était réfugiée à l'arrière de sa petite barque. Mais sur un signe d'Hermann, qui avait besoin de son aide, elle vint se placer à côté de lui, bord à bord; leurs mains se touchaient souvent, leurs têtes mêlaient parfois les boucles de leurs cheveux; leurs haleines se confondaient.

Tout en mettant la rame brisée en état de servir,

Hermann et Wilhelmine se regardaient furtivement et avec anxiété. Ils songeaient aux sinistres prédictions qu'ils avaient entendues; mais ils avaient peine à y croire. Ils étaient, en effet, si beaux tous deux en ce moment, et d'une beauté si lumineuse et si pure! Ils avaient tant de rayons dans leurs yeux pensifs, tant de fraîcheur sur leurs lèvres entr'ouvertes, tant de charme vivace dans tous leurs mouvements! Sans doute Hermann était très-pâle, mais sa pâleur avait un éclat ferme et mat. Wilhelmine, elle, étonnait par une étrange diaphanéité, mais le sang circulait vif et limpide à travers les sinuosités de ses veines délicates sous son épiderme d'albâtre. L'œil seul d'un praticien expérimenté pouvait ne pas se méprendre à de si charmantes apparences de force et de santé. Nos jeunes gens devinrent de plus en plus incrédules; ils protestèrent intérieurement contre ce que le docteur Savarus et le major Ornulf leur avaient dit de lugubre et de navrant. Ils firent mieux: ils oublièrent un moment; ils échangèrent un sourire presque heureux.

Lorsque Hermann eut convenablement cloué et ficelé l'aviron brisé, il le présenta à Wilhelmine, et lui dit avec un élan de gaieté :

— Ah! par Neptune! j'ai fait là un chef-d'œuvre.

Reconnaissez-le, mademoiselle, et saluez le génie!

— Je le salue, et surtout je le remercie, répondit la jeune fille. Je puis maintenant m'en retourner à merveille.

— Déjà! tout de suite? reprit Hermann avec une sorte d'effroi. Oh! alors, c'est différent; je déclare que ma besogne est faite en dépit du bon sens, et je vais la recommencer.

— Non pas, monsieur, non pas. Je n'ai jamais rien vu en ce genre de mieux réussi, et je désire que vous n'y retouchiez point. Le mieux, vous le savez, est quelquefois l'ennemi du bien.

Disant cela, elle s'emparait vivement de l'aviron et le plaçait hors d'atteinte. Mais soit qu'elle eût fait un trop brusque effort, soit que l'imperceptible brume du soir commençât à la pénétrer, elle eut un violent accès de toux sèche. Son compagnon tressaillit; il redevint tout-à-coup sérieux; son cœur même se contracta si rudement, qu'il y porta la main en poussant un léger cri. A son tour, Wilhelmine frissonna; elle ne put retenir un mouvement de terreur.

— Souffrez-vous? demanda-t-elle au jeune homme avec anxiété; il me semble que vous souffrez?

— Moi... nullement... je vous assure... Mais vous?

soir, au moment où toute la famille Lelièvre, composée du père, de la mère et de trois enfants, était couchée, dans un logement qu'elle occupe dans un bâtiment appartenant à la ville et connu sous le nom d'Anciens-réformés, le plafond qui sépare le grenier du rez-de-chaussée s'effondra sur une longueur de 3 mètres; les matériaux tombèrent sur le lit des enfants, qui furent précipités dans la cave, au milieu des décombres, car la partie du plancher sur laquelle reposait le lit s'était écroulée à son tour, sous le poids des poutres et de la maçonnerie.

La mère Lelièvre, réveillée par les cris de détresse de ses enfants, se leva pour leur porter secours, mais n'aperçut pas, dans l'obscurité, le gouffre qui s'était ouvert sous ses pieds, elle tomba dans la cave et s'y blessa assez grièvement aux cuisses et aux reins.

Par un hasard providentiel, les enfants retirés de dessous les décombres en furent quittes pour quelques contusions sans gravité.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans a décidé que l'acompte payable aux actionnaires, à dater du 1^{er} de ce mois, sur le dividende de l'année, serait de 50 fr. par action, y compris les 15 fr. d'intérêt, sauf à déduire l'impôt.

La compagnie de l'Ouest a décidé que l'acompte payable aux actionnaires, à dater du 1^{er} de ce mois, sur le dividende de l'année, serait de 17 fr. 50 cent. par action, y compris l'intérêt, sauf à déduire l'impôt.

Un entrepôt réel des sucres indigènes est accordé à la ville de Nantes, sous les conditions déterminées par l'article 21 de la loi du 31 mai 1846.

Parmi les lauréats de l'Exposition de Bayonne, nous devons citer un de nos compatriotes, M. Moron-Cogent, qui a obtenu une médaille de vermeil pour ses articles de sellerie. L'établissement que M. Moron dirige, à Paris, date de quelques années seulement, et pour donner une idée de l'importance qu'il a acquise en si peu de temps, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter les lignes suivantes au *Moniteur de l'Exposition de Bayonne* :

« Jusqu'en 1860, le commerce de la sellerie était centralisé à Paris par des maisons qui ne fabriquaient pas, ou alors seulement une seule des branches si nombreuses de cette industrie. De là, le prix souvent exagéré des produits et le danger de voir la sellerie anglaise, jusqu'alors prohibée en France, envahir notre marché par suite de notre engouement pour les provenances de ce pays qui a su, par le fait de notre incurie, s'assurer la plupart des débouchés extérieurs.

» La maison de sellerie de M. Moron-Cogent est organisée de façon à remédier à cet état de

choses. Centralisant toute la fabrication, le cuir, le plaqué, l'ornementation, les armoiries; ayant un outillage remarquable, pratiquant enfin la division du travail (ce moyen pratique de faire bien et à bon marché); cette maison fait après trois ans d'existence (relativement aux autres) un chiffre d'affaires considérable et ses produits, dont notre Exposition fait ressortir l'élégance, et ce qui est mieux, la parfaite solidité, sont partout aujourd'hui recherchés par le luxe en France comme à l'étranger.

» Nous citerons des exemples qui donneront une idée de ce que peut faire une maison de sellerie ainsi organisée.

» Le 15 mars 1863, l'administration des postes mit en adjudication le service de ses transports dans Paris. Cent cinquante harnais presque luxueux et une infinité d'accessoires étaient nécessaires. Le service devait marcher à tout prix le 1^{er} avril suivant; et bien qu'il n'existât pas sur place une seule pièce métallique conforme au type adopté par l'administration, le 31 mars, c'est-à-dire quinze jours après l'adjudication, les cent cinquante chevaux magnifiquement harnachés, du nouvel entrepreneur, entraient par une porte de l'hôtel des Postes tandis que ceux de l'ancien entrepreneur sortaient par l'autre.

» Lors du voyage de S. M. l'Impératrice en Espagne, un grand de ce pays voulant recevoir dignement Sa Majesté, fit demander en toute hâte à Paris un riche attelage à quatre chevaux; aucun des marchands qui s'intitulent fabricants ne pouvait le fournir sans un délai: commandé à midi à M. Moron-Cogent, cet équipage, attendu à Bayonne par un exprès, était remis cinq heures après au chemin de fer d'Orléans.

» En janvier 1864, cette maison a confectionné, en moins de quarante jours, 6,000 harnais, genre d'artillerie, pour le service du vice-roi d'Egypte, sans interrompre la marche de ses affaires courantes.

» A côté des produits de M. Moron-Cogent se trouve la selle de cavalerie du capitaine Cogent, son beau-père. Cette selle, qui est propre à toutes les conformations, résout le problème, jusqu'ici insoluble, d'une selle à tous chevaux, et ce principe d'articulation appliqué aux selles de luxe et même aux selles de dames, assure la parfaite conservation des chevaux et la bonne position du cavalier.

M. Cogent a été directeur de l'Arçonnerie de l'École de Cavalerie, pendant longues années. Durant son séjour ici, il a apporté à cette partie plusieurs perfectionnements importants.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, le 17 octobre. — L'empereur et l'im-

pératrice de Russie partiront le 18 de Darmstadt.

Leurs Majestés dîneront le 18 à Kehl, le 19 à Dijon, et coucheront ce jour-là à Lyon.

Le 20, Leurs Majestés dîneront à Avignon et traverseront Marseille pour se diriger par Toulon sur Nice, où elles arriveront le même jour.

Les bruits qui ont circulé ces jours derniers concernant le voyage de l'Empereur dans le Midi ne sont pas encore confirmés.

Turin, 16 octobre. — Le meeting des ouvriers a résolu de présenter au Parlement une pétition qui demande la mise en accusation de l'ancien ministre et le rejet de la convention du 15 septembre.

Les nouvelles d'Alger, du 14, apportent une communication officielle d'après laquelle le général Jollivet a battu Si-Lala, le 11 octobre, près de Daya. L'ennemi, qui avait 3,000 cavaliers et fantassins, a perdu 200 hommes. Les Français n'ont eu qu'un mort et sept blessés.

Près de Géryville, le général Deligny a reçu la soumission d'une fraction des marabouts des Harrars; la tribu du cercle des Bonsnada, a demandé aussi à se soumettre.

Le *Moniteur de l'Algérie* donne des détails sur le combat d'Ain-Malakoff. L'ennemi a été mis en complète déroute.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

ETAT-CIVIL du 16 au 30 septembre 1864.

NAISSANCES. — 19, Eugène Georget, quai de Limoges; — Marie Pommerais, rue de Fenet; — Charles-Jean-Laurent-Marie-Prosper Bernard, rue de la Mare-Maillet; — 20, Marie Bonin, hameau du Petit-Puy; — 22, Georges Bideault, quai de Limoges; — 25, Renée-Marie-Léonie Chivert, rue Beaurepaire; — 24, Valentine-Louise Rigaud, rue de la Tonnelle; — 27, Louise-Marie Gallais, rue de la Fidélité; — 30, Camille-Jules Dezé, rue de Fenet; — Constant Chalot, rue du Portail-Louis.

MARIAGES. — 19, François-Émile Lambert, sabotier, de Vernioil, et Anne Dessillé, couturière, domiciliée à Saumur; — François Gay, chapelier, et Marie Godonnèche, chapelière, tous deux de Saumur; — 24, Casimir Simonin, horloger, et Marie Riobé, couturière, tous deux de Saumur; — André-Joseph Turpain, tailleur de pierres, de la Breille, et Victorine-Françoise Morisseau, sans profession, de Saumur; — 26, Jean Vrain, meunier, et Clémence Malécot, sans profession, tous deux de Saumur; — François Cassin, tisserand, et Madeleine-Florence-Joséphine Florant, sans profession, tous deux de Saumur; — 27, Jean-Baptiste Pineau, guillocheur, et Marie Denècher, lingère, tous deux de Saumur; — 28, Eugène-Ernest Bre-

tonneau, sculpteur sur ivoire, et Victoire-Berthe Randouin, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Marie St-Bénigne, 3 mois, rue Braud; — Dubaig, mort-né, petite rue St-Michel; — 17, François-Eugène Aubineau, chapelier, à l'Hôpital; — Damaris-Lucie Ponneau, propriétaire, célibataire, 76 ans, route d'Angers; — 18, Louise Périgault, 4 ans, rue de la Visitation; — 19, Jean Buleau, 2 mois, à la Providence; — 20, Eugénie-Adèle-Euphrasie Pelletier, sans profession, 31 ans, épouse Jean-Auguste Gasnault, rue d'Orléans; — Marthe Taveau, journalière, célibataire, 66 ans, rue de Fenet; — Marie Proust, domestique, célibataire, 21 ans, à l'Hôpital; — 21, Madelaine Fonteny, sans profession, 51 ans, épouse Adolphe Leroy, rue St-Lazare; — 22, Pierre David, marchand d'allumettes, 85 ans, à la Providence; — 23, Pierre Martin, entrepreneur de maçonnerie, 63 ans, rue des Basses-Perrières; — Claude-Baptiste Duperray, 3 mois, rue de la Reine-de-Sicile; — François Delouche, domestique, 82 ans, célibataire, à la Providence; — 25, Vailland, mort-né, rue de l' Arsenal; — Pierre Machel, cordier, 54 ans, à la Providence; — 26, Marie Roux, journalière, 62 ans, veuve Jean Pottier, à l'Hôpital; — 27, Marie-Jacquine-Hélène Obriet, rentière, 82 ans, veuve Louis-Joseph-Benjamin Devouge, rue de Bordeaux; — 29, Françoise Landeau, journalière, 73 ans, épouse Marie-Florent Bouchet, à l'Hôpital; — 30, Paul-Urbain Ruau, 3 mois, rue ancienne route de Tours.

Marché de Saumur du 15 Octobre.

Froment (l'hectol.)	15 52	Huile de lin.	52 —
2 ^e qualité.	14 92	Paille hors barrière	40 36
Seigle.	9 50	Foin.	83 38
Orge.	8 —	Luzerne (les 750 k)	91 26
Avoine anc. (entrée)	8 75	Graine de trèfle.	112 —
Fèves.	12 —	— de luzerne.	105 —
Pois blancs.	26 —	— de colza.	30 —
— rouges.	26 —	— de lin.	27 —
Cire jaune (50 kil.)	225 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	60 —	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis.	52 —	— cassées (50 k.)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité 60 à 75
Id.	2 ^e id. 50 à 55
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id. 48 à »
Id.	2 ^e id. 45 à »
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id. 45 à »
Id.	2 ^e id. 40 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863.	1 ^{re} id. 40 à »
Id.	2 ^e id. 38 à »
La Vienne, 1863.	32 à 36

ROUGES (3).	
Souzay et environs 1863.	80 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »
Varrains, 1863.	70 à 80
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité 100 à »
Id.	2 ^e id. 90 à »
Restigny 1863.	70 à 80
Chinon, 1863.	1 ^{re} id. 68 à »
Id.	2 ^e id. 60 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

vous? reprit-il en s'efforçant de dissimuler sa profonde inquiétude, ne ressentez-vous point quelque légère douleur?

— Aucune, monsieur. Je crois, au contraire, que je me me suis jamais aussi bien portée.

— Ah! tant mieux! Je craignais... Votre constitution est si délicate... N'est-ce pas vous-même qui me l'avez dit?

— J'en conviens; mais peut-être ai-je un peu exagéré... par coquetterie... En vérité, je souhaiterais que tous ceux à qui je m'intéresse eussent une santé égale à la mienne.

Elle soupira profondément.

— Et moi, dit Hermann, je regrette parfois qu'en me douant de force et de vitalité, Dieu ne m'ait pas donné le moyen de les partager avec quelque pauvre être moins bien favorisé à cet égard.

Ses yeux se mouillèrent malgré lui. Puis tous les deux détournèrent la tête, en apparence pour contempler un jeu de lumière dans les nuages du couchant, en réalité pour cacher le sentiment de pitié navrante qui leur remontait au cœur et venait se refléter sur leur visage ému. C'en était fait, la toux sèche de Wilhelmine, l'oppression visible d'Hermann, avaient brusquement dissipé l'illusion.

— Elle est phthisique, souviens-t'en! criaient une voix impitoyable dans la pensée de l'un.

— Il a une hypertrophie du cœur, ne l'oublie pas! répétait l'écho du souvenir dans l'âme de la jeune fille.

Et les larmes se pressaient de nouveau sous leurs paupières gonflées; ils les dévoraient péniblement pour qu'elles ne fussent point remarquées et qu'elles n'éveillassent aucun soupçon. Vainement essayèrent-ils de ranimer l'entretien. L'imagination s'était éteinte, l'esprit avait disparu. Cette situation, cependant, ne pouvait se prolonger. Wilhelmine poussa silencieusement sa petite barque hors des joncs, elle s'éloigna en adressant à Hermann un mélancolique signe d'adieu. Mais, comme elle allait franchir la passe de l'île, celui-ci la rejoignit en quelques coups d'aviron.

— Je désire vous adresser une prière, lui dit-il avec une douceur résolue.

— Je suis prête à l'exaucer, monsieur, si cela est en mon pouvoir.

— Il s'agit d'une fantaisie sentimentale, que voici: je n'ai pas de sœur, mademoiselle Wilhelmine, et cependant j'en aimerais avoir une; voulez-vous être ma sœur?

La jeune fille parut étonnée; elle devint pensive.

— Une sœur de l'âme, reprit Hermann. Cette parenté-là, d'ailleurs, vous imposerait peu d'obligation: un souvenir de loin, un sourire de près, voilà tout. Et puis si, par hasard, — pardonnez-moi cette sombre idée, elle me vient fatalement dans toutes mes tendresses, sans doute parce que les plus vives d'entre elles ne s'adressent plus qu'à des ombres, — si, par hasard, dis-je, l'un de nous meurt jeune, l'autre sera tenu de garder religieusement sa mémoire et de porter à sa tombe un tribut de regrets et de larmes. A ces conditions, je vous le demande encore, voulez-vous être ma sœur, mademoiselle?

— Votre sœur? répéta Wilhelmine, avec un imperceptible tressaillement, car elle imaginait qu'Hermann avait en cet instant comme un vague pressentiment d'une fin prochaine. Mais c'est à peine si nous nous connaissons. Le hasard ne nous a mis encore que trois fois en présence.

— Il y a de vieilles affections d'un jour. Ne le croyez-vous pas comme moi?

— Je n'en sais rien; mais, en vérité, cela ne me surprendrait pas, car il me semble...

— Que la nôtre est de ce nombre? acheva Hermann. N'est-ce point là votre opinion? Alors daignez

me regarder comme votre frère.

Après une minute d'irrésolution, Wilhelmine, n'osant refuser à celui dont les jours étaient si avarement comptés une chaste et enfantine consolation, lui répondit avec une joie un peu forcée:

— Soit, monsieur, je consens à être la sœur de votre fantaisie, et je vous adopte pour le frère de mon imagination. Mais, quoi que vous en disiez, j'espère bien que notre existence durera plus encore que notre parenté de convention. Adieu!

Elle remit ses rames en mouvement.

— Adieu! et... au revoir! ajouta Hermann. Je reviendrai par les beaux soirs rêver ici en attendant ma sœur. L'attendrai-je en vain?

Il se fit un moment de silence pendant lequel on n'entendit que le bruit cadencé des rames de la jeune fille qui s'éloignait; puis une voix dans un soupir répondit:

— Au revoir!

Hermann ne tarda pas à quitter l'île.

Quelques minutes plus tard, un bateau caché sous un saule se dégageait des branches qui l'enveloppaient, et allait mystérieusement aborder au pied de la villa de Mme Freysberg.

(La suite au prochain numéro).

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE
PAR ADJUDICATION,
Aux enchères publiques,
D'UNE MAISON

ET DÉPENDANCES,
Situées à Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive, arrondissement de Saumur.

L'adjudication aura lieu le dimanche treize novembre mil huit cent soixante-quatre, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e DABURON, notaire à Brézé.

La vente est poursuivie par René Poisson, jardinier, demeurant à Moulherne, agissant comme tuteur de Auguste-Grégoire Travaillé, fils mineur de feu René Travaillé et de Rose Poisson, sa femme; ledit Poisson ayant constitué pour avoué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur;

En présence du sieur Eugène Travaillé, cultivateur, demeurant à Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive, subrogé-tuteur dudit mineur,

Et en vertu de 1^o d'une délibération du conseil de famille du mineur Travaillé, présidé par M. le juge de paix du canton de Montreuil-Bellay, du vingt-trois août mil huit cent soixante-quatre, enregistrée; 2^o d'un jugement du tribunal de première instance de Saumur, du vingt-sept août dernier, enregistré.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES.

1^o Une maison, située à Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive, composée d'une chambre, un cellier derrière, et des greniers dessus; le tout joignant au midi le jardin de M. Mauxion de la Gestrie, au couchant la veuve Ballu, au nord les héritiers Rouais, au levant la cour commune;

2^o Un cellier avec pressoir, muni de ses ustensiles, sis au même lieu et dans la même cour commune, joignant ladite cour au nord et le sieur Hardouin au levant;

Le tout mis à prix à sept cents francs, ci. 700 fr.

Le cahier des charges est déposé en l'étude de M^e DABURON, notaire à Brézé.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le quatorze octobre mil huit cent soixante-quatre.

Signé : CHEDEAU.

Enregistré à Saumur, le dix-sept octobre mil huit cent soixante-quatre, n^o 94, c^o 7. Reçu un franc quinze centimes, décime et demi compris. (466)

Signé : ROBERT.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE
Pour cause de départ.

Le jeudi 20 octobre 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison qu'occupait M. LE MAÎTRE, capitaine, Grand'Rue, n^o 51, à la vente publique aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, matelas, couvertures, couvre-pieds, rideaux de lits et de croisées, canapé, fauteuils, chaises garnies, fauteuil Voltaire, secrétaire, guéridon, belle glace, table de toilette, draps, serviettes, essuie-mains, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

UNE FERME, contenant environ cinq hectares, d'un revenu de mille francs, située commune de Saint-Clément. (468)

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

VENTE MOBILIÈRE
Après décès.

M^e BEDON, notaire aux Rosiers, fait savoir qu'il sera procédé, par son ministère, le dimanche 23 octobre prochain, à midi, et jours suivants, à onze heures du matin, à la vente de meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{lle} FANNY BAILLERGEAU, propriétaire aux Rosiers, en la maison de la défunte.

Etat sommaire des objets à vendre :

Bois de lits, armoire, secrétaire, commodes, piano à cylindre, lits de plumes, sommiers en laine et crin, draps, linge de table, meubles de salon, fauteuils en tapisserie, chaises, glaces, pendules, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie, vins en bouteilles, petite voiture à quatre roues, bois de feu, etc., etc., etc.

Au comptant et cinq pour cent.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

COUPES DE BOIS-TAILLIS

A VENDRE
A L'ADJUDICATION,

Qui aura lieu par le ministère de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay,

SUR LES COUPES

ci-après indiquées,

Le mercredi 2 novembre 1864, à onze heures du matin.

Les coupes à vendre comprennent :

1^o La 13^e coupe de la forêt de Brossay ou Montreuil-Bellay, sise commune de Cizay, contenant 8 hectares 8 ares. 8 h. 8 a.

2^o La coupe du bois de la Madeleine, située commune du Vaudelenay-Rillé, comprenant la partie à gauche du chemin de la Madeleine au Vaudelenay-Rillé, contenant environ 5 hectares. 5 "

3^o Le petit bois de la Tourette, commune de Cizay, contenant environ 1 hectare. 1 "

4^o Et la première coupe du bois des Garennes, sise commune du Vaudelenay-Rillé, proche les fourneaux de la Gazay, contenant environ 10 hectares. 10 "

Total de la contenance. 24 h. 8 a.

S'adresser, pour visiter les bois, à M. PÉGUIN, garde particulier de M^{lle} la baronne de Grandmaison, demeurant à la Madeleine, commune de Cizay, et, pour traiter, soit à M. MENARD, propriétaire à Montreuil-Bellay, soit à M^e GALBRUN, notaire. (470)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, située à Villebernier, avec cour et jardin, occupée par les époux Jacques Poirier.

S'adresser à M. POIRIER, ou M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA JOLIE PROPRIÉTÉ DES PINIÈRES,

Située dans la commune de Moulherne,

Composée d'un pied à terre et de quatre corps de ferme, d'une contenance totale de 95 hectares.

Belle chasse. — Pays giboyeux. S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernueil, ou à M^e GUÉRIN, notaire à Saint-Philbert, par Longué (Maine-et-Loire). (471)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Quarante-deux ares de vigne, au Clos-Poinson.
Quinze ares de vigne, aux Galmoises.
S'adresser audit notaire. (426)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.
S'adresser à M^{me} RAGUIDEAU.

A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

Ou pour la St-Jean 1865,

Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.

S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Pocé, près Saumur. (572)

LOUAGE DE CHEVAUX ET TILBURYS.

M. BOUCHÉ, hôtel de la Boule-d'Or, rue Daillé, 5, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il louera chevaux et tilburys. (458)

AU GAGNE-PETIT.

A LA PETITE MARIE-LOUISE DE SAUMUR,

Rue Saint-Nicolas, n^o 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M^e Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur,

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

SAVOIR :

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.
Montres ordinaires, à. . . 1 50
Grands ressorts. 2 "
Repassage des montres cylindre. 3 "
Et pendules de cheminées. 3 "
Le tout avec garantie de deux ans.

Mlle CAMILLE LEPINE,

Rue du Petit-Maure, n^o 3,

Ancienne ouvrière de M^{lle} MATHIEU,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle se charge de la confection des Crinolines et Jupons, en tous genres, à des prix très-modérés.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURTS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

NOUVELLE SOUSCRIPTION
Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,
Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8^o, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes, Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

PRIME D'ENCOURAGEMENT.

Tout souscripteur au Dictionnaire de la Conversation, avant le 31 décembre 1864, recevra GRATIS le Dictionnaire de l'Académie, 2 vol. grand in-4^o, dont le prix est de 36 francs.

LE SIÈCLE ILLUSTRÉ

Journal illustré paraissant deux fois par semaine,
PUBLIE EN CE MOMENT

LE TUEUR DU ROI

Grand roman historique inédit,

PAR TURPIN DE SANSAY,

Auteur de la Sorcière de Paris, de la Peste noire et des Chiffonniers de Paris.

Cette œuvre, l'une des plus palpitantes qui aient été depuis longtemps livrées au public, emprunte ses drames et ses péripéties aux secrètes Annales de l'histoire, à l'époque si remarquable de l'histoire du règne de Charles IX, de Catherine de Médicis et des guerres des catholiques contre les huguenots.

Bureaux du Siècle illustré : 1, rue du Pont-de-Lodi. — Prix de l'abonnement pour les départements : Un an, 8 fr.; six mois, 4 fr. — Envoyer un mandat de poste.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 OCTOBRE.			BOURSE DU 17 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 05	» 05	» »	65 10	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	91 80	» »	» 10	92 10	» 30	» »
Obligations du Trésor.	435 »	» »	» »	435 »	» »	» »
Banque de France.	3390 »	» »	5 »	3390 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1185 »	» »	5 »	1155 »	» »	10 »
Crédit Foncier colonial.	600 »	» »	» »	600 »	» »	» »
Crédit Agricole.	715 »	» »	» »	715 »	» »	» »
Crédit industriel.	720 »	» »	» »	720 15	» »	» »
Crédit Mobilier.	898 75	8 75	» »	892 50	» »	6 25
Comptoir d'esc. de Paris.	937 50	10 »	» »	935 »	» »	2 50
Orléans (estampillé).	837 50	7 50	» »	830 »	» »	7 50
Orléans, nouveau.	776 »	» »	» »	770 »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	972 50	» »	2 50	970 »	» »	2 50
Est.	497 50	2 50	» »	497 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	890 »	» »	» »	887 50	» »	2 50
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	590 »	» »	12 50	585 »	» »	5 »
Ouest.	500 »	» »	» »	495 »	» »	5 »
C ^o Parisienne du Gaz.	1582 50	7 50	» »	1590 »	7 50	» »
Canal de Suez.	447 50	» »	1 25	452 50	5 »	» »
Transatlantiques.	525 »	» »	» »	525 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	65 65	» »	» »	65 60	» »	05 »
Autrichiens.	430 »	» »	1 25	432 50	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	512 50	1 25	» »	515 »	2 50	» »
Victor-Emmanuel.	330 »	» »	» »	330 »	» »	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	303 75	» »	1 25	302 50	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	570 »	3 75	» »	566 25	» »	3 75
Saragosse.	470 »	» »	» »	462 50	» »	7 50
Séville-Xérès-Séville.	325 »	» »	25 »	325 »	» »	» »
Portugais.	290 »	» »	» »	285 »	» »	5 »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	303 75	» »	» »	302 50	» »	» »
Orléans.	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest.	285 »	» »	» »	285 »	» »	» »
Midi.	285 »	» »	» »	286 25	» »	» »
Est.	290 »	» »	» »	290 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.